

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale							
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :					
15/09/2017	15/09/2017	2017-0203					
1. Intitulé du projet ALCOPA-AUCTION - Construction d'un bâtiment industriel et de parkings							
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou d	es) pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	ALCOPA-AUCTION						
Nom, prénom et qualité de la personne	MARECHAL Jean-François						
habilitée à représenter la personne morale	Président Directeur Général						
RCS / SIRET   5   3   8   3   0   9   0	6   3     0   0   0   8   8   Forme juridiqu	Je S.A.A.					
<u> </u>	,						
Joigne	z à votre demande l'annexe obligato	ire n°1					
	au des seuils et critères annexé à l'article R dimensionnement correspondant du proje						
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard (Préciser les éventuelles rubriques issues d						
41	Aire de stationnement de 1441 unités						
Nomenclature "Eau" rubrique 2.1.5.0	Superficie du projet augmentée de son bas	sin versant amont = 9,8 ha					
	4. Caractéristiques générales du projet						
Doivent être annexées au présent formul 4.1 Nature du projet, y compris les évent	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 uels travaux de démolition	l du formulaire					
	Aménagement d'un bâtiment industriel formant bureaux en R+1 et un espace à usage de préparation et de contrôle de voitures, d'une loge de gardien et de parkings, en extension d'un site existant.						
Cet aménagement sera réalisé en partie en lieu et place d'une aire de stationnement existante.							

L'objectif du projet est l'agrandissement du site existant d'ALCOPA AUCTION dédié à la vente aux enchères de voitures d'occasion à proximité de Beauvais. Cet aménagement a pour but d'accroître son activité économique, en augmentant la superficie du parking réservé aux client (182 places supplémentaires), ouvert uniquement le jour des ventes (tous les lundis).
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
<ul> <li>Débroussaillage d'une petite partie du site (0,24 ha);</li> <li>Terrassements pour les fonds de forme des voiries, aires de stationnement, futurs bâtiments;</li> </ul>
- Terrassement du futur bassin d'infiltration et des puits d'infiltration ; - Réalisation des voiries et aires de stationnement, incluant la pose des divers réseaux secs et humides ;
- Realisation des voiries et aires de stationnement, incluant la pose des divers reseaux secs et numides ; - Construction des bâtiments.
Durée prévisionnelle des travaux = 10 mois
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Le bâtiment industriel est dédié au contrôle et au lavage des véhicules destinés à la vente. Il abritera également les bureaux d'une partie du personnel employé.
Les aires de stationnement seront réparties entre les véhicules destinés à la vente aux enchères et celles de la clientèle (voitures et poids lourds). L'entreprise reçoit chaque semaine des voitures acheminées par des transporteurs (15 à 20 camions / jour). Celles-ci sont ensuite stationnées avant d'être dirigées vers les pistes de lavage et d'aspiration afin de présenter un produit correct le jour des ventes (3 stations de lavage et 4 postes d'aspiration et de nettoyage de l'habitacle). Avant le passage des véhicules au contrôle technique, les voitures sont dirigées vers des postes de contrôles visuels. Aucun travail d'entretien n'est effectué sur les véhicules.  Les ventes ont lieu une fois par semaine (les lundis).
A cet usage régulier, s'ajouteront les opération d'entretien et de maintenance, notamment pour les ouvrages de gestion des eaux pluviales, ainsi que l'entretien des espaces verts.

4.2 Objectifs du projet

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
Le projet est soumis à : - une demande de permis d'aménager (PC 060.469.17.T0005);							
- un dossier de déclaration au titre des articles R214-1 et suivants du code de l'Environnement (en cours d'instruction auprès de la							
Police de l'eau).	ticles 11214 Tectsulvalles du code de	LITVIIOIIITEIITE	ne (en cours a matraction adpres de la				
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr		on - préciser le					
Grande	eurs caractéristiques		Valeur(s)				
Superficie totale			5,15 ha				
Surface des voiries et aires de stationnen	nent		4,32 ha				
Surface du bâti			0,16 ha				
Surface en espace vert, incluant le bassin	d'infiltration des eaux pluviales		0,67 ha				
Nombre de places de stationnement			1441 unités				
dont surface déjà construite			1,30 ha				
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. <u>49°16</u>	5'52"9 Lat.02°12'43"2				
Bois de l'Eglise 60 730 NOVILLERS-LES-CAILLOUX	Pour les catégories 5° a), 6° a), b, et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ :  Point d'arrivée :  Communes traversées :	Long°	'"_ Lat°'_"_ '"_ Lat°'_"				
Jo	ignez à votre demande les ann	exes n° 2 à 6					
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui X Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui X Non X							
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	rojet et						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

# 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	Site non référencé sur BASOL
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			La zone Natura 2000 la plus proche est distante d'environ 5 km. Il s'agit de la "Cuesta du Bray" (FR2200371).
D'un site classé ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

# 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?			Actuellement, le site est occupé par un parking de 1,29 ha, des terrains agricoles (cultures intensives) et une petite zone boisée de 0,24 ha. Notons également la présence d'un bassin d'infiltration pour la gestion actuelle des eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées. Le site n'a pas un intérêt biologique et écologique remarquable.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Environ 3,3 ha d'espaces agricoles actuellement cultivés (cultures intensives) seront supprimés. Impact intervenant dès le début des travaux et de manière permanente.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Déplacements et trafics liés à l'amenée des véhicules d'occasion et à leur départ en cas de vente. Allers et retours de la clientèle, sur une fréquence hebdomadaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		La source de bruit sera liée à la circulation des véhicules. Il s'agit d'un impact négatif et temporaire (diurne). La zone du projet est éloignée des zones résidentielles : impact à relativiser pour le voisinage.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Emissions des gaz et particules fines liées à la circulation des véhicules. Impact négatif et temporaire (diurne).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Infiltration des eaux pluviales dans le sous-sol. Impact compensé.
	Engendre-t-il des effluents ?	×		Les eaux usées domestiques seront épurées sur le site par 2 filières d'assainissement non collectif. Les eaux de lavage des véhicules seront réutilisées puis évacuées vers le bassin d'infiltration existant après traitement. Impact réduit et/ou compensé.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Déchets dangereux: batteries, huiles, liquides de refroidissement, de frein pièces mécaniques souillées, matières de vidanges des séparateurs à hydrocarbures. Impact négatif compensé par une gestion conforme à la réglementation. Cette production sera faible en terme de quantité car aucun travail ne sera effectué sur le site (pas de réparation, uniquement du contrôle).

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×					
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	×		Réduction de la surface cultivée sur la commune de Novillers-les-Cailloux. Impact permanent.				
approuvés	;?			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou				
Oui X	Non Si oui, décriv							
	s incidences actuelles d ants du Code de l'Enviro			activité économique), soumis à un dossier de déclaration au titre des articles				
6.3 Les incide				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?				
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quels	:				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destiné	es à éviter ou réduire les effet
négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précisie	on, il vous est possible de joindre
une annexe traitant de ces éléments) :	

L'imperméabilisation des surfaces rurales est compensée par une infiltration des eaux de ruissellement sur le site.

Les polluants contenues dans ces eaux de ruissellement et les eaux de lavage des véhicules seront traitées dans des séparateurs à hydrocarbures.

Les eaux usées de type domestiques seront traitées sur le site par des dispositifs d'assainissement non collectif. Les déchets, quels qu'ils soient, seront évacuées et traitées selon la réglementation en vigueur.

# 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

#### 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Г	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	$\boxtimes$
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes	volontairement t	transmises par	le maître d'	ouvrage ou	pétitionnaire
--------------------	------------------	----------------	--------------	------------	---------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

Un descriptif détaillé des caractéristiques générales du projet, du terrain et du contexte paysager est joint au présent formulaire afin de faciliter le bonne compréhension du projet d'aménagement.

# 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

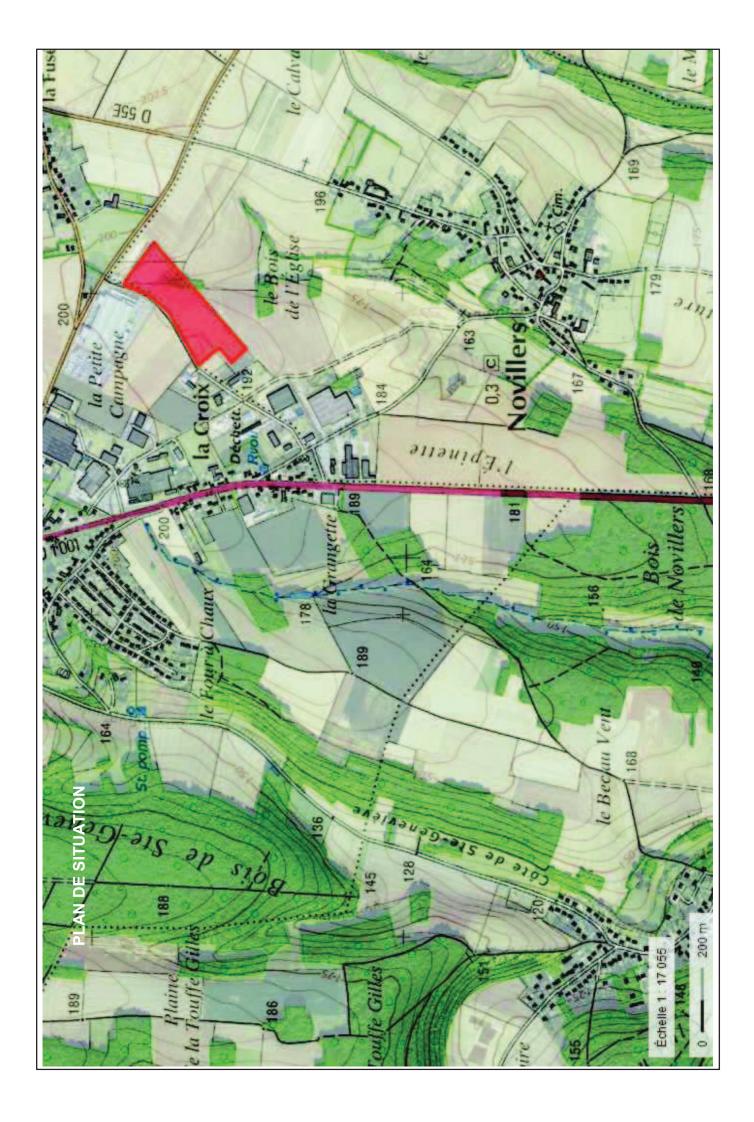
Fait à

SAINTE-GENEVIEVE

le, 3 août 2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus







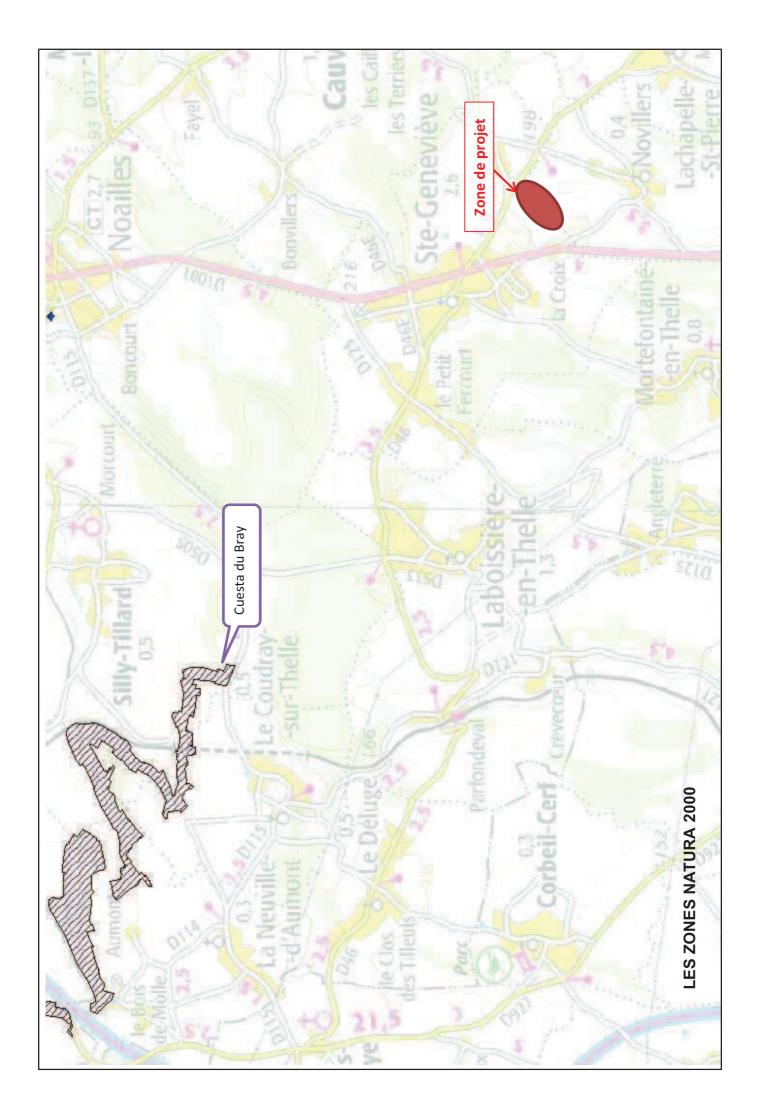






LE: 21.06.2017

LE: 21.06.2017



# Caractéristiques générales du projet

<u>Construction d'un bâtiment de type industriel formant bureaux en R+1 et un espace à usage de préparation de voitures (Lavage et aspiration) et contrôle pour estimation des véhicules .</u>

# <u>Description du terrain</u>

La parcelle d'une contenance de 13.000m² plus 38.500m² récemment acquise pour mener à bien ce projet, se situe au Nord de la commune de Novillers en limite de territoire communal.

#### Description du projet

La société Alcopa Auction est en charge de vendre aux enchères des véhicules de location en courte et longue durée mises en circulation par les concessionnaires et ou organismes financiers.

L'entreprise reçoit chaque semaine des voitures acheminées par des transporteurs. Celles-ci sont ensuite stationnées avant d'être dirigées vers les pistes de lavage et d'aspiration afin de présenter un produit correct le jour des ventes.

Avant le passage des véhicules au contrôle technique sur le site existant (géré par une entreprise indépendante) les voitures sont dirigées vers des postes de contrôles visuels, pour expertise et prises de photos.

Une estimation est ensuite réalisée avant la mise aux enchères, « soit en ligne, soit par un passage en salle des ventes ».

Aucun travail d'entretien n'est effectué sur les véhicules, les voitures sont vendues en l'état.

Une fois les véhicules (lavés, expertisés) ceux-ci sont stationnés dans le bâtiment existant et ne sont accessibles aux visiteurs que le matin des jours des ventes. Les ventes débutent à 14h00. Les voitures conduites par le personnel de la société sont dirigées vers la salle des ventes pour mise au enchère immédiate. (Il faut entre 30 et 45 secondes pour vendre une voiture).

Une fois le passage en salle des ventes effectué, les voitures retrouvent leur emplacement et sont les jours suivants stationnées à l'extérieur pour être récupérées soit par le particulier, soit par les transporteurs. Le site étant surveillé 24H/24H par des agents de sécurité.

Pour son développement, cette société a du faire l'acquisition d'une parcelle de 38.500m² pour inscrire sur celle-ci un parking réservé aux clients d'une capacité de 182 places et ouvert uniquement le jour des ventes (tous les Lundis).

Afin d'éviter aux camions de faire des manœuvres sur la raquette en bout de zone, ces derniers seront dirigés vers une plate forme fonctionnelle de chargement et déchargement et surveillés en permanence par la présence d'un poste de contrôle. Très généralement il y a quinze à vingt camions jours.

Le bâtiment bureaux et préparation voitures sera implanté suivant plan de masse sur l'ancien parking qui recevait les véhicules après ventes.

Les bureaux en R+1 recevront une trentaine de personnes et une dizaine seront en charge de la préparation des voitures.

L'espace préparation voiture pourra accueillir trois stations de lavage et quatre postes d'aspiration et nettoyage de l'habitacle.

Le grand parking entre le bâtiment projeté et la zone de chargement et déchargement réservée aux camions recevra les véhicules devant passer en zone préparation et les véhicules vendus aux professionnels après passage aux enchères. En effet, les véhicules vendus aux professionnels sont acheminés via des transporteurs, d'ou la nécessité d'avoir un espace de stationnement important avant expédition. On notera que le milieu professionnel représente environ 70% de la clientèle de la société Alcopa Auction. Les véhicules vendus aux particuliers sont quant à eux stationnés et récupérés sur le site existant le lendemain suivant la vente.

# Contexte paysager

L'environnement immédiat du site est occupé par des champs de culture.

A la droite de notre parcelle se trouve un bassin d'infiltration des eaux pluviales, propriété de la Communauté de Commune du Pays de Thelle. Ce dernier récolte les eaux de pluie provenant de la route départementale 46 et d'une partie de la rue des entreprises.

A la gauche sur la limite Ouest, deux parcelles d'une surface de 4.922m² et 6.000m² sont en attente d'acquéreur.

De l'autre côté de la rue des entreprises, en façade Nord de notre parcelle "territoire de la commune de Sainte Geneviève" la société ALCOPA AUCTION y est déjà implantée. Le projet de construction du bâtiment fera face au bâtiment existant et plus précisément au bassin de défense incendie et d'infiltration.